

27 Août 1934

I- La Compagnie des Eaux

Nous payons l'eau beaucoup trop chère à Beyrouth.

Les prix ne sont plus en harmonie avec la situation économique actuelle et ont besoin d'une urgente révision.

La baisse du franc s'accompagnait d'une d'inflation monétaire, et en Syrie et au Liban plus particulièrement coïncidait avec une période d'abondance et de richesse.

Les « réadaptions de tarifs » qui ont pu être faites à ce moment ne se justifient plus aujourd'hui. – Depuis sept ou huit ans, le cout de la vie a baissé dans d'énormes proportions.

Les loyers ont baissé, les fermages aussi.

Les Compagnies de navigation, des Chemins de fer et d'une façon générale toutes les entreprises de transport ont fait bénéficier leurs usagers d'une réduction sensible sur les tarifs.

Pourquoi la Compagnie des Eaux n'en fait-elle pas autant !

Comment peut-elle justifier – autrement que par les bénéfices somptueux des actionnaires et les honoraires munificents des administrateurs de l'acabit d'Emile Eddé – le maintien de tarifs aussi élevés.

En plus de cela, la Compagnie des eaux ne marque pas beaucoup de bonne volonté pour payer à la Municipalité la part qui lui revient sur les bénéfices ; et elle est fermement résolue à ne laisser à la ville, à l'expiration de son contrat, qu'un matériel d'installation complètement usé, et qu'il faudra renouveler à nos frais.

En somme au tarif actuel, l'eau à Beyrouth est un luxe.

Il faut que ce tarif soit réduit, et harmonisé avec les conditions actuelles de cout de la vie.

Ne comptons pas pour cela sur la spontanéité de la Compagnie des Eaux.- Du moins, si nous ne voulons pas attendre trop longtemps.

La question des eaux de Beyrouth a sa place dans le programme économique.

Nous ajoutons, qu'en droit, rien ne s'oppose à une baisse des tarifs.

Quand il s'est agi de réajuster, le tarif – à nos dépens, cette société concessionnaire d'un service d'utilité publique a plaidé la hausse des prix, les circonstances particulières, et l'impossibilité de continuer l'exploitation. Et les prix ont été majorés.

Les mêmes raisons qui justifiaient une augmentation du tarif en ce temps-là, justifient aujourd'hui une baisse. Et on ne voit pas pourquoi le réajustement ne se ferait pas aujourd'hui en faveur du public.

II.- Le tourisme et la crise

Un graphique publié par « L'Illustration » semble indiquer que le tourisme, en régression depuis 1928 est stationnaire en 1932 et en 1933, ce qui laisse présager une reprise.

Les statistiques libanaises pour les villégiateurs, cette année, confirment l'exactitude de cette constatation.

Serions-nous à la fin de nos malheurs et nos stations estivales connaissons-elles l'année prochaine la splendeur des années d'antan ?

M. Florian Delhorbe le croit :

« Malgré les menaces politiques qui pèsent sur les échanges internationaux, l'avenir du tourisme est assuré parce qu'il est entré dans les mœurs. Au moyen âge, les foires, les lieux saints et les universités attiraient par milliers les marchands, les pèlerins et les étudiants. De même les sources thermales voyaient affluer les malades. Le but du voyage était utilitaire. Les voyages « désintéressés » commencent avec les écrivains qui accompagnent les missions diplomatiques et avec les peintres qui vont à la découverte de l'Italie.

Les voyages étaient utilitaires parce qu'ils coûtaient cher et qu'ils étaient peu sûrs. D'autre part, les moyens de communication sont restés rudimentaires jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Il a fallu l'invention de l'automobile pour que naquit le tourisme, stimulé par le cinéma qui allume dans le cœur des hommes une soif de voir et d'aller voir. Une industrie nouvelle est née, qui peut traverser des crises passagères, mais qui répond aux besoins de foules de plus en plus nombreuses. Le machinisme a donné aux hommes un plaisir nouveau. Désormais, des peuples entiers voyagent pour leur plaisir. On peut avoir confiance dans une industrie qui se fonde sur le plaisir.

III.- Emile Eddé et les impôts

Le texte sibyllin du percepteur de la Bekaa et les commentaires plus sibyllins encore, qui l'accompagnent n'ont convaincu personne.

Nous y reviendrons.

Et ce ne sera certainement pas à l'honneur d'Emile Eddé.

En attendant, il reconnaît lui-même devoir au moins 559 livres et les hoirs Eddé reconnaissent devoir 450 livres.

Nous n'espérons pas plus en matière d'aveu.

Nous nous chargerons de faire la preuve pour le reste.

Mais ne valait-il pas mieux payer cet argent du, que d'exciter les gens à la désobéissance civile et de verser des larmes de crocodile sur le matelas de la veuve et le grabat de l'orphelin ?